



Mauritius: Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2023

Résumé exécutif

En 2022, l'île Maurice comptait 4 senneurs, 1 navire ravitailleur et 13 palangriers industriels opérant dans la pêcherie de thonidés. Les quatre senneurs à senne coulissante sont de grands navires congélateurs, trois d'entre eux ayant une longueur totale de 89,4 m et le quatrième de 71,95 m. Les palangriers sont tous des bateaux industriels de plus de 24 mètres de long. En 2022, aucun palangrier semi-industriel n'était en activité.

Tous les palangriers ont mené des activités de pêche à l'intérieur et à l'extérieur de la ZEE de l'île Maurice et un total de 31 sorties de pêche ont été effectuées pour un total de 2171 jours de pêche et un déploiement de 6877244 hameçons. La majorité des prises était constituée d'albacore (47,8%), suivi par le thon obèse (27,2%), le germon (15,2%) et l'espadon (3,0%). Leur prise totale s'élevait à 3384,8 tonnes et la CPUE était de 0,49 kg/hameçon. Ces palangriers ont transbordé en mer la majeure partie de leur prise principale, qui comprenait l'albacore, le germon, le thon obèse et l'espadon, tandis que le reste de la prise a été déchargé à Port Louis pour le marché local.

Les senneurs mauriciens opéraient entre les latitudes 12oN et 10oS et les longitudes 46o et 69oE. La prise totale des quatre senneurs s'élevait à 25804,68 t, dont 36,9% d'albacore, 53,4% de listao et 8,0% de thon obèse, pour 695 calées positives sur un total de 717 calées.

Des exercices d'échantillonnage ont été réalisés sur les captures débarquées au port par les palangriers industriels. 2110 poissons ont été échantillonnés sur les palangriers industriels opérant à l'intérieur et à l'extérieur de la ZEE. Dans la pêche artisanale, 330 poissons ont été échantillonnés pour la fréquence de longueur. Des exercices d'échantillonnage ont également été réalisés sur les senneurs mauriciens lorsqu'ils faisaient escale à Port Louis et 4 017 poissons ont été mesurés.